

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste... 35 fr.
Un an... 18
Six mois... 10
Trois mois... 5

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A EWIG,
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

26 Octobre 1877.

LA MAJORITÉ SÉNATORIALE.

Tandis que la minorité républicaine du
Sénat s'est constituée en un club d'action,
siège dans l'intervalle des sessions, publie
des proclamations collectives, fomenta la
discorde, forme, en un mot, un Etat dans
l'Etat, la majorité conservatrice demeure
impassible et calme dans la légalité, dans la
dignité de ses hautes fonctions.

Quelques journaux conservateurs s'en
étonnent; ils voudraient voir la Droite du
Sénat imiter le funeste exemple donné par
la Gauche.

Nous estimons, au contraire, que l'atti-
tude des conservateurs du Sénat est plus
correcte, plus constitutionnelle que celle de
leurs adversaires; et nous adjurons la ma-
jorité de la Chambre haute de persister dans
le silence, malgré toutes les provocations
contraires.

Le législateur a voulu placer le Sénat
dans une région supérieure aux querelles
des partis; il a voulu en faire un modéra-
teur et un juge. Qu'il garde ce rôle impar-
tial et élevé, dans lequel il aura d'autant
plus d'autorité qu'il aura montré plus de
modération et de patience. Qu'il demeure la
personnification de la sagesse, de la légalité,
de la dignité, au lieu de compromettre sa
force morale en venant se mêler aux
misérables disputes de la rue.

Que penserait l'opinion d'un Tribunal su-
prême, d'une Cour de cassation souveraine
dont les membres, descendant de leurs siè-
ges d'arbitres et retrouvant leur toge, fe-
raient le coup de poing sur la place publique
avant de trancher par une sentence les ques-
tions débattues sous leurs yeux?

C'est cependant là ce que fait la minorité
du Sénat, au mépris de toute convenance et
de toute légalité. Aussi, nous le répétons, la

majorité conservatrice de la haute Assem-
blée nous paraît-elle comprendre infiniment
mieux sa mission et mieux sauvegarder son
caractère en observant les faits, en mûris-
sant sa conviction, et en attendant, pour se
prononcer, le jour solennel de la tribune.

Que les conservateurs ne s'inquiètent pas
de ce silence. Les hommes de bien qui ont
appuyé la dissolution et soutenu le Maréchal
ne l'abandonneront pas dans la crise qui se
poursuit, et l'ordre public, la fortune et la
grandeur du pays sont assurés de les trou-
ver fermes et résolus à l'heure du péril.

Le Maréchal a pour lui la Constitution, la
légalité, le droit. Il a pour lui toutes les for-
ces conservatrices de la société: les intelli-
gences d'élite, l'armée, les gens dévoués à
leur pays. Sa présence au pouvoir est le
seul rempart qui reste à l'ordre social, aux
intérêts moraux et matériels du pays contre
l'armée du désordre, fortifiée il y a quel-
ques jours de tant de suffrages inconsi-
dents.

Il restera à son poste.

Mais supposons pour un instant qu'il
consente à l'abandonner à Gambetta ou à
M. Grévy, qu'advierait-il? Si un tel mal-
heur arrivait, pauvres électeurs, vous ne se-
riez pas six semaines sans réclamer à cor et
à cris un sauveur quelconque qui vous déli-
vrât de la tyrannie de ces débitants de
phrases. Vous regretteriez amèrement la
bonne besogne que vous venez de faire et vous
seriez persuadés alors qu'un maréchal de
France, dont la vie depuis cinquante ans a
été un acte de dévouement à son pays, est
mieux placé à la tête d'une nation que le
hâbleur que vous avez vu à l'œuvre à Tours
et à Bordeaux en 1870. Mais vous pouvez
vous rassurer. Le Maréchal restera. Il vous
préservera quand même de la Commune.
Au fond vous le savez bien, sans quoi vous
auriez voté tout autrement.

Maintenant vous allez les voir à l'œuvre,
ces nobles débris des 363. Vous allez les voir
employer leur temps à la seule besogne
dont ils soient capables: interpellations,

invalidations, propositions révolutionnai-
res, etc.

Heureusement, tant que le Maréchal sera
là, tant que le Sénat sera conservateur, rien
ne périra. Le commerce seul paiera l'im-
péritie de la masse.

Il est, on doit le dire, beaucoup de dépar-
tements qui ont été bien inspirés. Grâce à
eux, le gouvernement est sorti plus fort de
la lutte. C'est un heureux symptôme, c'est
l'avis des journaux français qui font passer
l'intérêt du pays avant le leur; c'est aussi
l'opinion de la presse étrangère. En effet, la
plupart des journaux étrangers estiment que
les élections du 14 annoncent un commen-
cement de convalescence de la maladie révo-
lutionnaire, et que le maréchal de Mac-
Mahon et le parti conservateur doivent y puiser
un encouragement à tenir ferme contre les
assauts désespérés que vont leur livrer les
meneurs du radicalisme. Sur ce sujet, le
Morning-Post a publié la réflexion suivante,
qui doit donner à penser à tous les esprits
sensés en Angleterre et en France:

« L'équilibre et la sûreté du concert des
nations ont perdu une grande garantie par
le désastre de la France. Privée de son ap-
pui, l'Angleterre est, comme nous l'avons
souvent dit, sans son bras droit.

« C'est à l'écrasement de la France en
1870 que nous devons la question d'Orient;
c'est aux misérables divisions qui l'ont dé-
chirée que doit être attribuée l'attitude
muette et sans ressort que garde aujour-
d'hui le pays qui naguère était un grand
empire. Et cela en est venu à un tel point
que M. Gambetta, assure-t-on, n'aurait au-
cune objection à vendre les traditions de po-
litique de France en Orient pour se pendre
aux basques de M. de Bismark.

« En vérité notre voisine et ancienne al-
liée sera bien réellement tombée au rang de
puissance de second ordre quand elle en
sera venue à troquer les gloires du passé,
l'influence du présent et les espérances de
l'avenir contre une République bâtarde,
sans influence à l'extérieur, déchirée par des
dissensions intestines, gouvernée enfin par
M. Gambetta et les hommes de sa troupe,

les héritiers de la Terreur et de la Commune, les
persécuteurs de nouvelles dissensions et d'horreurs
encore plus grandes. »

Voilà comment les étrangers apprécient le
rôle du sinistre tribun auquel tant d'aveu-
gles veulent rendre le pouvoir souverain de
leur pays.

A ceux qui voudront savoir d'où viennent
les obstacles à la conciliation entre le gou-
vernement et la majorité élue le 14 octobre,
nous recommandons la lecture du mani-
feste que le Comité sénatorial des gauches,
c'est-à-dire une minorité, publie aujourd'hui
même.

Toutes les illusions sont inutiles et dange-
reuses. Les républicains déclarent la guerre
au Maréchal et à son gouvernement; c'est
au Maréchal et à son gouvernement de dé-
montrer aux gauches qu'elles agitent en
vain leur tonnerre de fer blanc, et que la
force est avec le droit du côté des conserva-
teurs.

Il est bon que le pays le sache bien: la
déclaration de guerre vient des gauches.

Si le manifeste d'aujourd'hui ne suffisait
pas à le prouver, qu'on ouvre les journaux
de la coalition. On verra: Le Réveil, le Rap-
pel, l'Événement, le Journal des Débats, la Ré-
publique française, le XIX^e Siècle, le National,
le Bien public, la France, repousser haute-
ment toute solution qui ne serait pas une ca-
pitulation du pouvoir exécutif et du Sénat
devant la prétendue souveraineté de la Cham-
bre des députés.

La France, non-seulement, somme le ma-
réchal de Mac-Mahon de renvoyer le minist-
ère avant la fin de la semaine, mais elle ré-
clame des garanties contre toute formation
de ministère qui ne serait pas imposée par
la majorité républicaine. Ce journal donne
huit jours au chef de l'Etat pour accepter la
capitulation. Oui, M. de Girardin donne ses
huit jours au duc de Magenta, comme à un
serviteur qu'on renvoie.

« Le Président de la République, dit-il, a
encore cette semaine pour réparer les fautes
commises, mais cette semaine écoulée, il

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE POÈTE ET LE PAYSAN.

(Suite.)

Le paysan le déposa à terre avec précaution, l'ap-
puya sur ses petites béquilles qui étaient tombées,
et le regarda d'un air de complaisance.

— Ne trouves-tu pas qu'il grandit, femme, dit-
il du ton d'un homme qui veut être encouragé.
Marche un peu, Jean, marche, garçon! Il marche
plus vite et plus fort; ça ira bien, va, femme; faut
sagement de la patience.

La fermière ne répondit rien, mais son regard
se porta vers l'enfant infirme avec un désespoir si
profond qu'Arnold en tressaillit. Heureusement que
Moser n'y prit point garde.

— Allons! ici la couvée, reprit-il en ouvrant le
panier qu'il avait retiré du chariot. Il y en a pour
tout le monde. En rang et avancez les mains.

Le paysan venait d'exhiber trois petits pains
blancs dorés par la cuisson: trois cris de joie par-
tirent à la fois, et six mains s'avancèrent pour les
saisir; mais toutes s'arrêtèrent comme à un com-
mandement.

— Et Jean? demandèrent les voix enfantines.
— Au diable Jean, reprit gaiement Moser; il n'y
a rien pour lui ce soir: Jean aura sa part une autre
fois...

Mais l'enfant souriait, et cherchait à se soulever
pour regarder dans le panier.

Le fermier recula d'un pas, écarta avec précau-
tion le couvercle, et, relevant le bras d'un air so-
lennel, montra aux yeux de tous un pain d'épice
garni d'amandes et décoré de dragées blanches et
roses!

Ce fut une exclamation générale d'admiration.

Jean lui-même ne put retenir un cri de bonheur;
une légère rougeur traversa ses traits pâles, et il
tendit les mains avec une expression d'avidité
joyeuse.

— Ah! ça te va, ma petite taupe! s'écria le pay-
san, dont le visage s'éclaira du plaisir de l'enfant;
prends, mon vieux, prends; ce n'est que sucre et
miel.

Il plaça le pain d'épice entre les mains du petit
bossu, qui tremblait de bonheur, le regarda s'en
aller, et, se retournant vers Arnold, lorsque le bruit
des béquilles se fut perdu dans la maison:

— C'est mon aîné, dit-il avec un léger fléchisse-
ment dans la voix; le mal l'a un peu déformé; mais
c'est fin comme l'ambre, et il ne dépendra que de
nous d'en faire un monsieur.

Tout en parlant, il avait traversé la première

pièce du rez-de-chaussée, et il introduisit son hôte
dans une sorte de salle à manger dont les murs
blanchis à la chaux avaient pour seules décorations
quelques gravures grossièrement coloriées.

En y entrant, Arnold aperçut Jean assis par terre,
et entouré de ses frères, entre lesquels il partageait
le gâteau donné par son père.

Mais chacun se récriait sur son lot, et le voulait
moindre; il fallait toute l'éloquence du petit bossu
pour les décider à accepter les parts telles qu'il les
avait faites.

Le jeune chasseur regarda quelque temps ce
débat avec un singulier intérêt, et en témoigna son
admiration à la fermière lorsque les enfants furent
ressortis.

— Il est certain, dit celle-ci avec un sourire et
un soupir, qu'il y a des heures où l'on dirait que
ça leur profite de voir les infirmités de Jean: entre
eux ils cèdent avec peine, mais aucun n'a rien à
refuser pour Jean; c'est comme un continué exer-
cice à la complaisance et au dévouement.

— Tiens! la belle vertu! interrompit Moser; qui
est-ce qui pourrait refuser quelque chose à un in-
nocent si éprouvé? c'est bête à dire pour un
homme; mais cet enfant-là, voyez-vous, monsieur,
me donne toujours envie de pleurer! Souvent,
quand je suis aux champs, je me mets tout à coup
à penser à lui; je me dis: Jean est malade; ou
bien: Jean est mort! et alors l'ouvrage a beau

être pressé, faut que je trouve un prétexte pour
revenir au logis et voir ce qu'il en est. Après ça, il
est si faible et si souffrant! si on l'aimait pas plus
que les autres, il serait trop malheureux.

— Oui, oui, reprit la fermière doucement; la
pauvre créature est en même temps notre croix et
notre bonheur; j'aime bien tous mes enfants,
monsieur; mais quand j'entends le bruit des bé-
quilles de Jean sur le plancher, je suis toujours
prise d'un saisissement de joie: c'est un avertisse-
ment que la chère créature ne nous a pas encore
été retirée par le bon Dieu. Il me semble que Jean
porte bonheur à la maison, comme les nids d'hi-
ronnelles attachés aux fenêtres: si j'avais pas à le
soigner, je croirais n'avoir plus rien à faire.

Arnold écoutait ces naïves expressions de ten-
dresse avec un intérêt mêlé d'étonnement.

La fermière appela une servante pour l'aider à
dresser la table; et, sur l'invitation de Moser, le
jeune homme s'approcha d'un feu de broussailles
que l'on venait de ranimer.

Comme il s'appuyait au manteau fumé de la
cheminée, ses regards tombèrent sur un petit cadre
noir qui renfermait une feuille desséchée.

Moser s'en aperçut.

— Ah! vous regardez ma relique, dit-il en riant;
c'est une feuille du saule pleureur qui pousse là-bas
sur le tombeau de l'ancien... Je l'ai eue d'un né-
gociant de Strasbourg qui avait servi dans la vieille.

sera trop tard. L'heure de la réparation se sera envolée, l'heure de l'expiation aura sonné. L'heure de l'expiation! M. de Girardin s'oublie: il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un... pendu.

Le *Journal des Débats* dit, de son côté, que personne dans le parti républicain n'acceptera le pouvoir des mains du Maréchal, s'il n'est assuré d'avance d'être maître incontesté du gouvernement.

La *République française*, d'autre part, déclare que personne ne s'arrête sérieusement aux projets de transaction et de conciliation. « La majorité républicaine qui vient d'être élue, dit-elle, connaît sa force, son droit et son devoir. Elle ne faillira pas à son mandat. »

En un mot, M. Gambetta et ses amis continuent leurs paraphrases de la sommation impertinente et condamnée: « se soumettre ou se démettre. »

Il ne manque à l'opposition pour réussir que deux choses: la bonne volonté du Maréchal et l'abdication du Sénat.

La volonté du Maréchal, ils la connaissent: elle s'est affirmée avec assez d'énergie depuis quatre mois, pour que personne n'en doute.

L'attitude du Sénat, ils la verront bientôt, et, grâce à leurs menaces ridicules, à leurs manifestes agitateurs, à leur défaut d'esprit politique et de mesure, ils la trouveront, comme par le passé, ferme, résolue et inébranlable.

LA CANDIDATURE OFFICIELLE.

C'est M. Ledru-Rollin qui a initié les peuples à la pratique des moyens d'intimidation et de compression. Du premier coup, il est allé à la perfection, et Louis-Napoléon Bonaparte, M. Gambetta et M. Thiers n'ont fait que le copier.

M. Ledru-Rollin a enseigné, comme une doctrine de révolution, la pression administrative; pour M. Ledru-Rollin, « le Père du suffrage universel direct, » contrairement, par tous les moyens, les électeurs à ne déposer dans l'urne que des votes conformes aux volontés des gouvernants, est un droit.

M. Ledru-Rollin, « père du suffrage universel direct, » disait à ses agents:

- « Vos pouvoirs sont illimités. A la tête de chaque arrondissement, de chaque municipalité, placez des hommes résolus. La victoire du peuple vous a imposé le mandat de consolider son œuvre pour l'accomplissement de cette tâche, vous êtes investis de sa souveraineté.
- « Vous ne relevez QUE DE VOTRE CONSCIENCE.
- « Vous devez faire ce que les circonstances exigent pour le salut public. »

Et M. Ledru-Rollin, le père du suffrage universel, expliquait ainsi la raison de ses instructions:

- « L'ÉDUCATION DU PAYS N'EST PAS FAITE; C'EST A VOUS DE LE GUIDER. »

C'est là toute la théorie.

Plus tard, l'Empire l'a reprise pour son compte.

M. Gambetta, lui, voyant qu'il ne viendrait pas à bout de l'œuvre, supprima le suffrage universel. Quand il fut contraint de le rétablir, il décréta qu'il ne serait que partiel. Peu rassuré malgré cette précaution sur le mouvement d'opinion, il donnait l'ordre aux préfets de se porter et répétait à ses agents les instructions de M. Ledru-Rollin.

M. Thiers, à son tour, ne se fit pas plus de scrupule que M. Ledru-Rollin, que Louis-Napoléon Bonaparte et que M. Gambetta. Il fit de la candidature officielle à outrance, ce qui arracha des cris de protestation... de M. Gambetta et... de M. Louis Blanc, le collaborateur de M. Ledru-Rollin.

En 1873, la *République française* fulminait contre M. Thiers, comme elle fulmine contre le Maréchal:

- « Puisque nous en sommes revenus AUX BEAUX JOURS DE LA CANDIDATURE OFFICIELLE, nous pensons que le devoir et l'intérêt conseillent à la démocratie républicaine de reprendre les sages et prudentes habitudes qu'elle avait adoptées sous l'Empire en temps d'élection. »

M. Louis Blanc protestait à son tour contre l'audacieuse intervention « DU POUVOIR PERSONNEL » de M. Thiers, et condamnait la « PRESSION EXERCÉE DE LA SORTE SUR L'OPINION, et enfin les EFFORTS DE L'ADMINISTRATION POUR ASSURER CETTE VICTOIRE. »

Le comité républicain, à son tour, publie une protestation énergique contre l'intervention directe du Pouvoir personnel de M. Thiers qui « RESTAURAIT LA CANDIDATURE OFFICIELLE ET LA PRATIQUAIT SANS SCRUPULE. »

La théorie est donc constante: On doit éclairer le peuple sur son vote, et quand on est majorité, annuler toutes les élections qui sont en opposition avec la politique révolutionnaire.

Candidatures officielles à outrance quand on est au pouvoir; invalidations systématiques en masse quand on a la majorité.

Voilà tout le système inauguré par M. Ledru-Rollin, scrupuleusement pratiqué par ses successeurs.

Que devient la liberté et que deviennent les garanties du droit sacré des minorités avec ce régime?

Il en est bien question, vraiment! Il est question d'escalader le pouvoir. La crise ne va pas au delà.

Quand les républicains seront pourvus, ils seront satisfaits et obligeront la France à se trouver satisfaite à son tour.

Chronique générale.

Les journaux radicaux viennent d'opérer un changement de front assez bizarre; il ne s'agit plus aujourd'hui de refuser de voter le budget tout entier; on a compris que ce système légitimait les entreprises les plus

hardies du gouvernement et on l'a abandonné.

Il faut maintenant, disent les gauches, refuser seulement une partie du budget. C'est fort bien dit; mais, dans la pratique, comment procédera-t-on?

Faire des distinctions dans le budget des recettes nous paraît un expédient tout à fait impossible; car si l'on supprime aujourd'hui un impôt, quel qu'il soit, comment pourra-t-on le rétablir demain, la situation financière du pays restant la même.

En ce qui touche les dépenses, la division est plus facile; la Chambre des députés s'abstiendrait de voter les crédits relatifs aux émoluments des ministres, des préfets, sous-préfets, procureurs-généraux et membres des parquets.

Mais, en somme, ferait-on là quelque chose de bien efficace? Du moment que le gouvernement aurait, par le vote des impôts, les ressources nécessaires dans sa main, comment l'empêcherait-on d'en user à sa volonté?

Dans la réalité, il n'y a qu'un moyen qui puisse faire triompher un pouvoir législatif du pouvoir exécutif correspondant, c'est le refus du budget des recettes; une fois celui-ci voté, qu'importe le vote du budget des dépenses, rien n'est plus facile pour le gouvernement que de s'en passer.

En province, on blâme vivement l'intransigeance de M. Gambetta vis-à-vis du gouvernement, et notamment à campagne turbulente contre les membres du cabinet. De tout temps, dit-on, les républicains exaltés ont compromis et discrédité la République en France.

Dans l'entourage du Maréchal, les idées de modération paraissent prévaloir aujourd'hui, afin de prouver au pays que si les événements amènent le chef de l'Etat à des résolutions extrêmes, il ne les aura acceptées qu'à la dernière extrémité.

On se demande depuis quelques jours comment ferait le gouvernement si la Chambre refusait partiellement le budget.

Nous savons de bonne source, dit l'*Estafette*, qu'il procéderait ainsi:

Le Sénat serait saisi à son tour du budget. Il rétablirait par voie d'amendements les crédits supprimés par la Chambre, et le gouvernement promulguerait et rendrait exécutoire le budget ainsi rectifié.

A partir du premier jour de l'ouverture de la session, les préfets seront tous informés télégraphiquement des résultats de chaque séance. — Ce nouveau service sera inauguré à partir du 7 novembre prochain.

Le *Figaro* cite une plaisanterie d'un journal satirique de Berlin sur les élections françaises.

Un dessin représente le maréchal de MacMahon et Gambetta lisant tous les deux le résultat de la journée du 4 octobre.

— Encore une victoire comme celle-là, s'écrie Gambetta, et je suis perdu!

— Encore une défaite comme celle-là, s'écrie le Maréchal, et je suis sauvé!

C'est très-fin et très-vrai. Puisque les républicains aiment les appréciations allémandes, nous leur recommandons celle-là. Elle n'a pas été fabriquée à Paris, et elle est véridique.

Un réfugié de la Commune, qui résidait en Suisse depuis 1871, vient d'être arrêté dans le département du Jura, au moment où il se disposait à regagner la Suisse.

Pindy, l'ancien membre de la Commune, vient d'écrire au *National suisse* pour se déclarer réellement l'auteur du manifeste de l'Internationale qui a paru quelques jours avant les élections.

Guerre d'Orient.

Bucharest, 25 octobre. Les nouvelles du théâtre des hostilités annoncent que le canon s'est fait entendre toute la journée du 24 à Plewna; aux passes de la Chipka et sur la ligne de Lom.

On ne sait pas encore si un engagement sérieux a eu lieu sur un de ces points.

L'armée roumaine compte un grand nombre de malades qui, faute de moyens de transport, et à cause du mauvais état des routes, ne peuvent être évacués que longtemps après leur sortie des rangs. Les hôpitaux et les ambulances de Nicopolis regorgent de ces malheureux, parmi lesquels la mortalité est très-grande. Et ce n'est pas exagérer que de dire qu'il meurt trois fois plus d'hommes par les maladies que par le feu.

D'après les renseignements parvenus des prisonniers, la situation sanitaire des armées turques est encore pire.

Raguse, 25 octobre. Le prince Nikita vient de rappeler sous les drapeaux les troupes qui avaient été renvoyées en congé dans leurs foyers. Cette mesure a été prise en vue d'une attaque des Turcs qui, sous les ordres de Fazli-Pacha, commencent à se concentrer dans l'Herzégovine.

Belgrade, 25 octobre. Les hésitations du gouvernement serbe à se lancer dans la lutte se manifestent de plus en plus. On parle ici d'une réunion de la grande Skoupstchina pour la fin de novembre.

Erzeroum, 25 octobre. Les Russes poursuivent vivement les troupes éparses de l'armée de Moukhtar-Pacha, qui s'apprête cependant à reprendre l'offensive.

Je ne donnerais pas la chose pour cent sous.

— Vous y attachez donc quelque idée particulière? demanda le chasseur.

— Des idées, non, répliqua le paysan; mais moi aussi j'ai fait un congé dans le quatorzième hussards, un vaillant régiment, monsieur, qui a été drôlement arrangé à Montmirail! il n'est resté que huit hommes de notre escadron: aussi, quand le petit caporal a passé devant la ligne, il nous a salués... oui, monsieur, salués avec son chapeau! Tonnerre! il y avait de quoi se faire tuer jusqu'au dernier, voyez-vous. Ah! c'était le père du soldat!

Ici le paysan se mit à bourrer sa pipe en regardant le cadre de bois noir et la feuille desséchée.

Il y avait évidemment pour lui, dans ce souvenir d'une merveilleuse destinée, tout un roman de jeunesse, d'émotions et de regrets. Il se rappelait les dernières luttes de l'Empire, auxquelles il avait assisté, les revues passées par l'empereur, alors que sa présence faisait croire encore à la victoire; les succès passagers de la fameuse campagne de France, aussitôt expiés par le désastre de Waterloo; le départ du grand vaincu, et sa longue agonie sur le rocher de Sainte-Hélène!

Toutes ces images traversaient successivement l'imagination du fermier, et son front se plissait; son pouce s'appuyait avec plus d'énergie sur la pipe remplie depuis longtemps, et il sifflait entre ses dents une marche de son ancien régiment.

Arnold respecta cette muette préoccupation du vieux soldat, et attendit qu'il reprit lui-même la parole.

L'arrivée du souper l'arracha à sa rêverie; il approcha une chaise pour son hôte, et l'invita à prendre place de l'autre côté de la table.

— Allons! à la soupe, cria-t-il brusquement; je n'ai rien pris depuis ce matin qu'une croûte avec deux gorgées d'eau de cerise; je mangerais ce soir un bœuf sans le mâcher.

En même temps, pour prouver son dire, il se mit à vider l'immense écuelle de soupe au lard placée devant lui.

On n'entendit pendant quelques minutes que le bruit des cuillers, bientôt suivi de celui des couteaux qui découpaient le quartier de porc fumé servi par la fermière.

La marche et le grand air avaient donné à Arnold lui-même un appétit qui lui fit oublier toutes ses délicatesses parisiennes: le lard de Moser lui parut avoir une saveur inconnue, et son piqueton avait je ne sais quelle qualité apéritive qui l'excitait à manger pour mieux boire et à boire pour mieux manger.

Le souper allait s'égarant de plus en plus, lorsque le paysan releva tout à coup la tête, comme frappé d'un souvenir subit.

— Et Farraut? demanda-t-il; je ne l'ai pas vu depuis mon retour...

La fermière et les enfants se regardèrent sans répondre.

— Eh bien, qu'est-ce que c'est? reprit Moser, qui remarqua leur embarras; où est le chien? qu'est-il arrivé? Répondez-vous, Dorothee?

— Ne te fâche point, père, interrompit Jean; on n'osait point te le dire; mais Farraut est parti, et n'est pas revenu.

— Mille diables! il fallait donc avertir! s'écria le paysan en frappant la table du poing. Et quel chemin a-t-il pris?

— Le chemin des Garennes.

— Quand cela?

— Après le déjeuner: nous l'avons vu monter le petit sentier.

— Faut qu'il lui soit arrivé quelque chose, dit Moser en se redressant... Le malheureux animal n'y voit presque plus, et il y a tout du long des sablonnières! Va chercher ma peau de chèvre et la lanterne, femme: faut que je trouve Farraut, mort ou viv.

Dorothee sortit sans faire aucune observation sur l'heure ni le mauvais temps, et reparut bientôt avec ce que son mari avait demandé.

— Vous tenez donc bien à ce chien? demanda Arnold, surpris d'un pareil empressement.

— C'est pas moi, répondit Moser, qui allumait sa pipe; mais il a rendu des services au père de Dorothee. Un jour qu'il revenait de la Poulroye

avec le prix de ses bœufs, quatre hommes ont voulu le tuer pour avoir son argent, et sans Farraut c'était fait: aussi quand il est mort, il y a deux ans, le bonhomme m'a appelé à son lit pour me demander de soigner son chien comme un de ses enfants... Ça été son mot... J'ai promis, et ce serait une honte de ne pas tenir parole aux morts... — Hé! Fritz, donne-moi mon bâton ferré... — Je voudrais pas, voyez-vous, pour une pinte de mon sang qu'il soye arrivé quelque chose à Farraut... C'est une bête qui est dans la famille depuis vingt ans... qui nous connaît tous à la voix... et qui rappelle le grand-père... Allons, vite donc, la lanterne, femme... A vous revoir, monsieur, et bonne nuit jusqu'à demain.

Moser s'enveloppa dans sa peau de chèvre, et sortit.

On entendit le bruit de son bâton ferré se perdant au milieu des rumeurs du vent et de la pluie, qui continuait à tomber.

Après une assez longue pause, la fermière posa au chasseur de lui montrer le lit qui lui était destiné; mais Arnold demanda la permission d'attendre le maître de la maison, si ce retour ne tardait pas trop.

Il commençait à s'intéresser à l'homme qui lui avait d'abord paru si vulgaire et à l'humble famille dont il avait cru la vie si dépourvue de valeur.

(A suivre.)

On signale un échec, peu important d'ailleurs, des Russes du côté de Talamaz. L'armée d'Ismail-Pacha aurait fait, à l'heure actuelle, sa jonction avec celle de Moukhtar-Pacha, ce qui porterait encore les forces turques à 50,000 hommes environ.

Dans cette marche forcée, Ismail-Pacha aurait perdu une partie de son matériel et un assez grand nombre de prisonniers faits par la cavalerie du général Tergonkasoff.

Chronique militaire.

On lit dans l'Avenir militaire :

Le nouveau commandant de l'Ecole supérieure de la guerre n'a pas tardé à révéler la direction qu'il compte donner à l'ins-truction. Arrivé à Paris depuis quelques jours seulement, il a prescrit immédiatement des exercices pratiques. Ainsi nous apprenons que la 1^{re} division des officiers-élèves a exécuté, le 17 octobre, une opération de cavalerie dans la presqu'île de Gennevilliers, sous la direction du lieutenant-colonel Pier-ron, professeur d'art militaire, et du com-mandant Poulard, écuyer en chef de l'Ecole. Avant-hier, un autre exercice, ayant pour but l'investissement de la forteresse du mont Valérien, a été fait par la 2^e division, sous les ordres du lieutenant-colonel Grand-champ, professeur d'artillerie, et du com-mandant Vaucheret, professeur adjoint.

Le général Lewal assistait à ces deux manœuvres, qui sans doute ont été bien exécutées, car, d'après ce qu'on nous as-sure, il en aurait témoigné sa satisfaction aux officiers-élèves ainsi qu'à leurs profes-seurs.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Voici la circulaire que M. G. Le Brecq vient d'adresser aux électeurs du canton sud de Saumur.

Messieurs et chers concitoyens,

J'ai l'honneur de poser devant vous ma candidature au Conseil général pour le can-ton sud de Saumur.

Resté jusqu'ici presque étranger à la vie publique parmi vous, et sans précédents dont je puisse me prévaloir, je ne songeais pas à briguer vos suffrages; il a fallu, pour

m'y décider, de pressantes sollicitations, et je n'ai pu résister à l'occasion qui m'était offerte d'essayer de me rendre utile aux inté-rêts de mon pays natal.

Vous savez, Messieurs, ce que sont les conseils généraux : gérer la fortune du dé-parterment, en organiser les différents ser-vices, répartir l'impôt, voter les centimes additionnels, enfin réclamer à l'Etat tous les travaux utiles, tel est l'ensemble des attribu-tions qui sont dévolues aux assemblées dé-parlementales. Leurs membres que vous nommez sont des administrateurs qui ont, avant tout, mission de contrôler les dépenses du budget départemental et d'y pourvoir avec sagesse, en évitant le plus possible de nou-velles charges aux contribuables.

Le conseil généraux doivent encore se faire les organes des besoins du canton qu'ils représentent. A ce titre, Messieurs, si j'avais l'honneur d'être élu dans le nôtre, croyez bien que je ne faillirais pas à ce de-voir.

Le rôle des conseils généraux n'est qu'exceptionnellement politique, et il a été prévu par la loi du 15 février 1872. Si, comme votre élu, j'étais appelé à prendre part aux choses du gouvernement, voici, avec toute franchise, quelle serait ma ligne de con-duite :

Aimer mon pays, et faire pour lui tout ce que son intérêt me commande, est et sera toujours le premier de mes devoirs. Aussi, tant que je verrai à la France un gouverne-ment sage, nous garantissant à tous nos droits les plus chers de citoyens, en tête des-quels je place la liberté de conscience et l'égalité devant la loi et l'impôt, soyez assu-rés que je le soutiendrai résolument.

Je déteste les révolutions, et je considère qu'affirmer l'autorité entre les mains de qui elle a été légalement placée, est, quoiqu'on dise, le plus sûr moyen de nous donner l'ordre et la paix, et, avec eux, la sécurité pour le travail et les affaires.

Vous le voyez, Messieurs, je ne suis l'homme d'aucun parti, mais je me range toujours du côté où je trouve la majorité des honnêtes gens.

Voilà, chers concitoyens, comment je comprends le mandat dont vous allez dis-poser dans le scrutin du 4 novembre, et, si vous me faites l'honneur de m'en juger digne, croyez d'avance à tout mon dévoue-ment.

G. LE BRECQ.

Saumur, 24 octobre 1877.

Le Patriote annonce qu'il est assigné à comparaître demain samedi devant le tribu-nal correctionnel d'Angers en la personne de son gérant, de ses imprimeurs et de M. R..., auteur de deux articles qui ont paru pendant la période électorale.

Le parquet a relevé, dans ces deux arti-cles, le délit d'outrage à M. le préfet de Maine-et-Loire.

Un avis dont les boulangers devront faire leur profit.

Une ordonnance, récemment rendue par le préfet de police de la Seine, interdit for-mellement de faire usage, pour le chauffage des fours de boulangerie et de pâtisserie, de bois ayant été enduits de peinture, ou ayant subi des préparations chimiques quel-conques.

Il sera dressé procès-verbal contre les contrevenants.

L'ordonnance dont il s'agit a été motivée par un fait singulier. Il y a quelques mois, une communication faite à une société scien-tifique, révélait que des symptômes d'em-poisonnement s'étaient produits chez un nombre relativement considérable de per-sonnes ayant mangé du pain confectionné par un boulanger du quartier Monceaux.

On fit une enquête, et l'on apprit que le boulanger faisait usage, pour le chauffage de son four, de bois provenant de démoliti-ons. Or, ces bois, qui avaient été, pour la plupart, enduits de peinture à base de plomb ou de cuivre, ou bien encore injectées, dans un but de conservation, de solutions mi-nérales, avaient, en brûlant, dégagé des gaz plus ou moins dangereux et laissés, après la combustion, des substances toxiques qui avaient adhéré aux parois du four et pénétré dans le pain pendant et après la cuisson.

Le conseil municipal, ému de la révéla-tion de ces faits, chargea le préfet de police d'aviser au moyen d'en éviter le retour. L'affaire fut soumise au conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine, et c'est sur sa proposition que vient d'être rendue l'ordonnance que nous signalons plus haut, et dont tout le monde comprendra l'importance.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 25 octobre 1877.

La hausse est due exclusivement au rachat des vendeurs à découvert; aussi, dès que ces rachats subsistent un temps d'arrêt, le mouvement s'inter-

rompt. L'ouverture s'est faite à 70.25 et à 106.70. A ces prix, les demandes ont fait complètement défaut et les meneurs du marché n'ayant pas jugé à propos d'augmenter leur stock de rentes, il s'est produit une réaction de quelques centimes. On a fini à 70.20 et à 106.57 1/2, en perte de 0.10 c. sur hier. Les recettes générales ont acheté 3,000 fr. de 5 0/0 et 47,000 fr. de 5 0/0. L'approche du dé-tachement du coupon du 5 0/0, qui a lieu le 1^{er} du mois prochain, augmente l'attrait que ce fond pré-sente toujours pour les petits rentiers. Les Bourses étrangères étaient calmes, il y avait un peu de fai-blesse sur les fonds anglais à 96 1/16. Le bilan de la Banque présente une augmentation de 22,744,000 francs dans le portefeuille, de 1,333,000 fr. dans les avances, de 37,968,000 fr. dans le compte du Trésor, de 2,311,000 fr. dans les comptes particu-liers, de 312,000 fr. dans les bénéfices et une dimi-nution de 1,269,000 fr. dans l'encaisse et de 16,422,000 fr. dans la circulation. Le 5 0/0 italien n'a donné lieu qu'à un petit nombre d'affaires. Il finit à 71.75, les fonds ottomans et russes sont res-tés également à peu près stationnaires.

(Correspondance universelle.)

Monsieur le Rédacteur,

Le 7 juin dernier, ma femme devait subir une opération cruelle d'un cancer au sein. Vu son état de faiblesse, c'était la mort, aussi je m'y refusai. Le 9 du même mois, elle entra comme pensionnaire dans la maison de santé du docteur Cabaret, rue d'Armaillé, à Paris, et le 5 septembre sui-vant, je la revoyai radicalement guérie sans la moindre opération chirurgicale. Cette cure est si merveilleuse que je crois rendre un grand service aux pauvres malades en vous priant de la propager.

LAHOUSSE, rue Doudeauville, 68, à Paris.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 29 octobre 1877.

LE SONNEUR DE SAINT-PAUL

Drame en 5 actes, dont un prologue, par Bouchardy.

Le spectacle sera terminé par :

LES DEUX VEUVES

Comédie en 1 acte, du Théâtre-Français, de Mallefille.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION.

Le 28 octobre 1877, à la Mairie de Villeberrier, à midi.

En bloc ou par parties,

LA PIÈCE DE TERRE DES NOYERS

Commune de Villeberrier.

Contenant 3 hectares 49 ares 54 centiares, dépendant de la propriété de la Maison-Neuve, exploitée par Gouffé.

On peut traiter avant la vente.

S'adresser à M. ANIS, à Villeberrier. (550)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

1^{re} MAISON, à Saumur, au Champ-de-Forc, dans l'avenue qui conduit à la gare, n^o 4, occupée par le profes-seur Boré;

2^e MAISON, à Saumur, rue Saint-Lucare, n^o 13, à l'entrée de la gare de Poitiers, occupée par le bureau d'octroi.

S'adresser, pour traiter, à M^e CLOUARD. (561)

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Par autorisation de justice et par le ministère dudit M^e Denieau,

Le dimanche 28 octobre 1877, sur la ferme du Moulin-Fouron, commune de Brain-sur-Allonnes.

A la requête de M. Daudet, expert à Allonnes, sequestre judiciaire.

Des récoltes saisies sur les époux Eudin-Bureau, fermiers, consistant en blé, seigle, orge, avoine, noix, pommes de terre, chanvre et viu.

Au comptant et 5 0/0 en sus.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

BELLE VENTE MOBILIERE

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le dimanche 28 octobre 1877, à midi, et jours suivants, aux Longs-Champs, près le bourg de Neuillé,

M^e Clouard procédera à la vente d'un très-beau et très-nombreux mo-bilier.

On vendra :

Douze couettes, sept bois de lit, couvertures, rideaux, cinq com-modes, armoires, buffets, tables, chaises, meuble de salle à manger, meuble de salon, piano droit, bel omnibus presque neuf à un cheval, dogcart à quatre roues, une charrette, un tombereau, un cheval, plusieurs harnais, quantité d'instruments ara-toires, plusieurs fournitures de bois blanc en planches, bois de chauffage, madriers; ferrailles, cuivre, jeu de tonneau et autres bons objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent. (548)

A AFFERMER

Pour le 1^{er} novembre 1878,

Un JARDIN avec MAISON d'habi-tation, contenant 82 ares, situé à Saumur, prairie d'Offard, rue des Saulais.

S'adresser, à Saumur, à M. Gabriel FERMÉ, rue d'Alsace, 41, ou à M^e CLOUARD, notaire. (552)

BIBERON POMPE MONCHOVAUT

Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (garanti).

Le seul où le lait monte constamment, sans jamais redescendre et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort.

Fabrique à Laon (Aisne).

Dépôt général à Paris, rue de Jouv, 7, Pharmacie Centrale de France.

Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-bouteilles.

Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que dans toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Biberons. (660)

A VENDRE

PRÉSENTÉMENT,

1^o Un corps de bâtiment, servant d'auberge, et une écurie, situés à Saumur, rue Daillé, occupés par les époux Proust;

2^o Une porte en chêne, à claire-voie, avec ses ferrures, s'ouvrant en deux parties, ayant 2 mètres 60 centimètres de largeur.

Toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à M. PAPILLON, rue du Collège, n^o 26. (494)

A VENDRE

BELLE JUMENT NORMANDE pour la selle et la voiture, sept ans.

S'adresser à M. FOURNÉ, Grand-Rue, n^o 2, à Saumur. (536)

A VENDRE CHIENNE DE CHASSE

De deux à trois ans.

S'adresser au bureau du journal.

DÉPOT DES FORGES DU BERRY

SPÉCIALITÉ DE FILS GALVANISÉS

Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, prévient le public que, dépositaire des forges du Berry, il cotera le fil de fer galvanisé comme suit :

N^o 16. 60 fr. les cent kil.

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

Ordre de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

PAUL JEUNETTE

Représentant à Saumur,

Prévient le public qu'il continue la vente des Charbons de terre et Briquettes, Charbons de bois et Coke, en gros et en détail.

Livraison à domicile, par wagons dans toutes les gares, et par bateaux dans tous les ports.

Les commandes sont reçues place de l'Hôtel-de-Ville, n^o 10.

AMER PICON

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN

Tonique et Hygiénique

Supérieur à tous Bitters connus

1^{re} médailles à toutes les Expositions

OR à PARIS, PROGRÈS à VIENNE

DANS TOUS LES CAFÉS

Entrepôt gé^{ral} n^o 1 la France et l'Export^{ation}

BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARSILLE

COMPAGNIE FRANÇAISE DE CONSIGNATION du Guano du Pérou

39, FAUBOURG POISSONNIÈRE, PARIS

Seuls Agents en France de la PERUVIAN GUANO C^o LIM^o.

NOUVEAUX CONSIGNATAIRES DU

GUANO DU PÉROU

en vertu du contrat du 7 Juin 1876

VENTE SELON L'ANALYSE

Tarif Réduit.

DÉPÔTS EN FRANCE:

Bordeaux..... MM. JOSEPH CHYRAC et C^o.

Dunkerque..... LASTRADÉ DESCANDE et C^o.

Le Havre..... LANGSTAFF EHRENBERG et POLLAK.

Nantes..... L. RUSSEL et GUIROY.

A LA
VILLE DE PARIS

PLACE SAINT-PIERRE

Magasins de Nouveautés et de Confections, les plus vastes de
SAUMUR

NOUVEAUTÉS POUR ROBES : Tous les tissus connus, très-grand choix, depuis, . **40 c.**

Lainages unis, Popelines, Diagonales, Armures, Veloutines, Épinglés, etc.

CONFLECTIONS POUR DAMES, WATERPROOFS.

CHALES TAPIS longs et carrés.

CHALES TARTAN, CHALES CACHEMIRE ET MÉRINOS NOIR.

FOURRURES, manchons astrakan, lièvre noir, lièvre blanc, marmotte naturelle, skung naturel, vizon d'Amérique, petit-gris, martre de France, etc.

SOIERIES noires et couleurs bien au-dessous du cours.

Très-grand assortiment de **PEIGNOIRS EN MOLLETON RAYÉ.**

Madapolams, Crétonnes, Toiles de coton.

Mousselines brodées et brochées pour rideaux.

Toiles de fil en tous genres, blanches, crémees et jaunes.

Linge de table damassé et uni.

Très-grand assortiment de Crétonnes imprimées pour rideaux.

Coutils pour lits, Toiles à matelas damassées et à carreaux.

Couvertures en laine et en coton pour lits.

Couvertures de chevaux, Couvertures de voyage, Couvre-pieds

DRAPERIES NOIRES ET FANTAISIES, unies et façonnées, pour pantalons, pardessus et costumes complets.

MERCERIE ET BONNETERIE

Très-grand choix de Passementeries et Galons nouveaux pour garnitures de robes et vêtements de dames.

Gilets de laine et de coton, Caleçons en tous genres, Gilets de flanelle de santé, Cache-nez.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Depuis l'agrandissement de la galerie spécialement destinée à la vente de cet article, nous avons considérablement augmenté nos assortiments, ce qui nous permet de pouvoir offrir en *Vêtements confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants*, tout ce que la mode, l'élégance et le bon goût ont créé de mieux.

JACQUETTES noires et fantaisies, **REDINGOTES, HABITS** noirs.

VESTONS RATINÉ BLEU, qualité extraordinaire, vendue jusqu'à ce jour 22 fr. **16 fr.**

PANTALONS cuir laine et Elbeuf nouveauté.

PANTALONS satin noir.

GILETS noirs et fantaisies.

GILETS piqué blanc.

Pardessus demi-saison, Pardessus hiver, Cabans, Robes de Chambre.

Vêtements de travail en tous genres, Vareuses, Vestes toile, Salopettes ballon, Blouses.

Chemises blanches et couleurs, Faux-Cols, Manchettes, Chemises de flanelle.

UNIFORMES DE COLLÈGES ET PENSIONS

PARAPLUIES

Ce rayon, malgré sa création récente, a pris dans notre maison une extension considérable, aussi nous n'avons rien négligé pour que notre assortiment soit des plus complets et les prix exceptionnels de bon marché.

CHAPELLERIE

La quantité vraiment fabuleuse que nous vendons en chapeaux et en casquettes, nous prouve que nous n'exagérons rien en affirmant qu'à qualité égale nos prix sont bien au-dessous de ceux des maisons spéciales.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

Saumur, imprimerie P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.